

## ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES

---

### LES CHŒURS SAINTE-THERESE (école et collègue)

[www.choeurstr.fr](http://www.choeurstr.fr)

Si vous aimez chanter, si vous voulez développer votre technique vocale, si vous voulez étendre et découvrir le répertoire, ou si tout simplement, vous voulez vous initier au chant choral, venez nous rejoindre.

Pour les élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> (des CM peuvent être acceptés)

De la 3<sup>e</sup> à la Terminale (les adultes y sont conviés aussi) : les mardis de 20h30 à 22h30.

(les élèves de 3<sup>ème</sup> ont le choix entre 16h40 le mardi et le vendredi ou 20h30 le mardi).

Il y aura trois dimanches de 10h à 17h dans l'année pour des répétitions générales regroupant les deux cycles.

Les concerts : deux ou trois par saison, vers le mois de mai, parfois à Noël.

Les cotisations pour une même famille :

Adultes : 75 € pour la 1<sup>ère</sup> personne, 65 € pour la 2<sup>e</sup>

Elèves : 60 € pour la 1<sup>ère</sup> personne, 50 € pour la 2<sup>e</sup>, 35 € pour la 3<sup>e</sup>, au-delà gratuit

Personnes extérieures à Sainte-Thérèse : 90 €.

Les cotisations permettent l'achat de partitions et la réalisation de projets particuliers habituels à toute chorale.

Renseignements : Philippe LEKIEFFRE, tél. 01.34.85.95.36 et [philippe.lekiefre@gmail.com](mailto:philippe.lekiefre@gmail.com).

Répétition à partir du mardi 11 septembre 2018.

### L'ATELIER THEATRE (collège)

L'atelier est ouvert à tous les élèves du collège.

Le groupe se retrouve tous les vendredis soirs de 16 H 45 à 18 H 00.

Une représentation aura lieu en fin d'année.

### L'ASSOCIATION SPORTIVE (collège)

L'Association Sportive concerne tous les élèves intéressés par la vie associative de l'Etablissement et qui voudraient s'impliquer davantage dans un sport de loisir ou de compétition.

Les activités proposées sont l'athlétisme, le football, et la musculation.

Athlétisme : mercredi de 13h30 à 15h30 - Stade du Vieux Moulin (gymnase l'hiver)

Football : mercredi de 13h30 à 15h30 - Stade du Vieux Moulin

Musculation : de 12h30 à 13h10 (le jour sera précisé à la rentrée) - Lycée

Les compétitions ont lieu le mercredi après-midi.

La cotisation est de 50 € pour l'année.

L'Association Sportive a obtenu cette année d'excellents résultats et nous attendons de nouveaux élèves pour renforcer les équipes et en créer de nouvelles.

Inscription le **mercredi 5 septembre 2018** dans le hall du collège.

## ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES

---

### LES CHŒURS SAINTE-THERESE

[www.choeurstr.fr](http://www.choeurstr.fr)

Si vous aimez chanter, si vous voulez développer votre technique vocale, si vous voulez étendre et découvrir le répertoire, ou si tout simplement, vous voulez vous initier au chant choral, venez nous rejoindre.

Pour les élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> (des CM peuvent être acceptés)

De la 3<sup>e</sup> à la Terminale (les adultes y sont conviés aussi) : les mardis de 20h30 à 22h30.

(les élèves de 3<sup>ème</sup> ont le choix entre 16h40 le mardi et le vendredi ou 20h30 le mardi).

Il y aura trois dimanches de 10h à 17h dans l'année pour des répétitions générales regroupant les deux cycles.

Les concerts : deux ou trois par saison, vers le mois de mai, parfois à Noël.

Les cotisations pour une même famille :

Adultes : 75 € pour la 1<sup>ère</sup> personne, 65 € pour la 2<sup>e</sup>

Elèves : 60 € pour la 1<sup>ère</sup> personne, 50 € pour la 2<sup>e</sup>, 35 € pour la 3<sup>e</sup>, au-delà gratuit

Personnes extérieures à Sainte-Thérèse : 90 €.

Les cotisations permettent l'achat de partitions et la réalisation de projets particuliers habituels à toute chorale.

Renseignements : Philippe LEKIEFFRE, tél. 01.34.85.95.36 et [philippe.lekieffre@gmail.com](mailto:philippe.lekieffre@gmail.com).

Répétition à partir du mardi 11 septembre 2018.

### L'ASSOCIATION SPORTIVE

L'Association Sportive concerne tous les élèves intéressés par la vie associative de l'Etablissement et qui voudraient s'impliquer davantage dans un sport de loisir ou de compétition.

Les activités proposées sont l'athlétisme, le football, et la musculation.

Athlétisme : mercredi de 13h30 à 15h30 - Stade du Vieux Moulin (gymnase l'hiver)

Football : mercredi de 13h30 à 15h30 - Stade du Vieux Moulin

Musculation : de 12h30 à 13h10 (le jour sera précisé à la rentrée) - Lycée

Les compétitions ont lieu le mercredi après-midi.

La cotisation est de 50 € pour l'année.

L'Association Sportive a obtenu cette année d'excellents résultats et nous attendons de nouveaux élèves pour renforcer les équipes et en créer de nouvelles.

Inscription le **mercredi 5 septembre 2018** dans le hall du collège.